



LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE

- **VU** le Code de l'Education ;
- **VU** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- **VU** l'arrêté du 06 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
- **VU** le décret modifié du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- **VU** la circulaire du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur ;
- **VU** le règlement général des études applicable pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- **SUR** la proposition de constitution de jury du 6 mars 2024 de Madame le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques ;

Affaire suivie par :
DE/FL/LU/N°133/2024/DE

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury du Tremplin - Droit - Administration Economique et Sociale - Economie Gestion, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Eric DEVAUX, MCF	<u>Suppléante</u> : Céline MESLIER, PR
<u>Membres</u> : Rym FASSI-FIHRI, MCF Julien RAYNAUD, MCF	<u>Suppléants</u> : Pascal PLAS, PRAG Léa LUCIENNE, MCF

ARTICLE 2 - Le jury de la Licence Droit 1^{ère} année, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Karl LAFAURIE, PR	<u>Suppléante</u> : Marie-Christine STECKEL-ASSOUERE, MCF
<u>Membres</u> : Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF Laurent BERTHIER, MCF	<u>Suppléants</u> : Marc THERAGE, PR Coralie RICHAUD, MCF

ARTICLE 3 - Le jury de la Licence Droit 2^{ème} année, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Damien ROETS, PR	<u>Suppléante</u> : Agnès SAUVIAT, PR
<u>Membres</u> : Hélène PAULIAT, PR Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	<u>Suppléants</u> : Clotilde DEFFIGIER, PR Jacques PERICARD, PR

ARTICLE 4 - Le jury de la Licence Droit 3^{ème} année, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Charles DUDOGNON, PR	<u>Suppléant</u> : Eric GARAUD, PR
<u>Membres</u> : Romain DUMAS, MCF Caroline BOYER-CAPELLE, MCF	<u>Suppléants</u> : Nadine POULET, MCF Clotilde DEFFIGIER, PR

ARTICLE 5 - Le jury de la Licence Administration Economique et Sociale 1^{ère} année, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Pascale HENIAU, MCF	<u>Suppléante</u> : Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
<u>Membres</u> : Séverine NADAUD, MCF Daniel KURI, MCF	<u>Suppléants</u> : Rym FASSI-FIHRI, MCF Alphonse NOAH, MCF

ARTICLE 6 - Le jury de la Licence Administration Economique et Sociale 2^{ème} année, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : David CHARBONNEL, MCF	<u>Suppléant</u> : Caroline EXPERT-FOULQUIER, MCF
<u>Membres</u> : Romain DUMAS, MCF Alain SAUVIAT, PR	<u>Suppléants</u> : Daniel KURI, MCF Marc BOUTET, MCF

ARTICLE 7 - Le jury de la Licence Administration Economique et Sociale 3^{ème} année, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Laetitia LEPETIT, PR	<u>Suppléante</u> : Emilie CHEVALIER, MCF
---	--



Membres : Gulsen YILDIRIM, PR
Membres : Nadine POULET, MCF

Suppléantes : Nicole PETRONI MAUDIERE, MCF
Alphonse NOAH, MCF

ARTICLE 8 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 1^{ère} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Céline MESLIER, PR
Membres : Vincent JALBY, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG

Suppléant : Alphonse NOAH, MCF
Suppléants : Zilacène DEKLI, MCF
Léa LUCIENNE, MCF

ARTICLE 9 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 1^{ère} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Céline MESLIER, PR
Membres : Vincent JALBY, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG

Suppléant : Alphonse NOAH, MCF
Suppléants : Zilacène DEKLI, MCF
Léa LUCIENNE, MCF

ARTICLE 10 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 2^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Alain SAUVIAT, PR
Membres : Pascale HENIAU, MCF
Maryam LAKHAL, MCF

Suppléant : Vincent JALBY, MCF
Suppléants : Thierry LEOBON, MCF
Zilacene DEKLI, MCF

ARTICLE 11 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 2^{ème} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Alain SAUVIAT, PR
Membres : Pascale HENIAU, MCF
Maryam LAKHAL, MCF

Suppléant : Vincent JALBY, MCF
Suppléants : Thierry LEOBON, MCF
Zilacene DEKLI, MCF

ARTICLE 12 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion parcours Economie 3^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Laëtitia LEPESTIT, PR
Membres : François PIGALLE, MCF
Isabelle DISTINGUIN, MCF

Suppléant : Jean-François BROCARD, MCF
Suppléants : Alain SAUVIAT, PR
Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 13 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion parcours Economie 3^{ème} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Laëtitia LEPESTIT, PR
Membres : François PIGALLE, MCF
Isabelle DISTINGUIN, MCF

Suppléant : Jean-François BROCARD, MCF
Suppléants : Alain SAUVIAT, PR
Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 14 - Le jury de la **Licence Professionnelle Métiers du Notariat parcours Comptable Taxateur d'Etude Notariale**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Membres : Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Eric DEVAUX, MCF
Franck DUTHIL, Professionnel formateur

Suppléante : Gulsen YILDIRIM, PR
Suppléants : Eric GARAUD, PR
Thierry LEOBON, MCF
Jean-Louis GREGOIRE, Professionnel formateur

ARTICLE 15 - Le jury de la **Licence Professionnelle 1^{ère} année parcours Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Karl LAFAURIE, PR
Membres : Jacques PERICARD, PR
Daniel KURI, MCF

Suppléante : Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Suppléants : Hadrien NARBONNE, PRAG
Denis MALABOU, MCF

ARTICLE 16 - Le jury de la **Licence Professionnelle 2^{ème} année parcours Activités juridiques : métiers du droit de l'Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Julien RAYNAUD, MCF
Membres :

Suppléant : Karl LAFAURIE, PR
Suppléantes :



ARTICLE 26 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Entreprise parcours Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président :</u> Thierry LEOBON, MCF	<u>Suppléante :</u> Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
<u>Membres :</u> Gulsen YILDIRIM, PR Romain DUMAS, MCF	<u>Suppléants :</u> Eric DEVAUX, MCF Eric GARAUD, PR

ARTICLE 27 - Le jury du **Master 1 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente :</u> Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	<u>Suppléant :</u> Karl LAFAURIE, PR
<u>Membres :</u> Romain DUMAS, MCF Gulsen YILDIRIM, PR	<u>Suppléantes :</u> Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

ARTICLE 28 - Le jury du **Master 1 Droit du Patrimoine parcours Droit du patrimoine et des conflits familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente :</u> Gulsen YILDIRIM, PR	<u>Suppléant :</u> Romain DUMAS, MCF
<u>Membres :</u> Eric DEVAUX, MCF Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	<u>Suppléants :</u> Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF Karl LAFAURIE, PR

ARTICLE 29 - Le jury du **Master 1 Droit du Patrimoine parcours Droit et Promotion du Patrimoine Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président :</u> Lyn FRANCOIS, MCF	<u>Suppléant :</u> Sébastien PEYLET, Conseiller pédagogique CCI Formation
<u>Membres :</u> Daniel KURI, MCF Miette MOULINARD, Experte	<u>Suppléants :</u> Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF Driss GHOUNBAJ, Avocat

ARTICLE 30 - Le jury du **Master 2 Droit Européen parcours Droit Pénal International et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président :</u> Aurélien LEMASSON, PR	<u>Suppléante :</u> Marc THERAGE, PR
<u>Membres :</u> Damien ROETS, PR Baptiste NICAUD, MCF	<u>Suppléants :</u> Lyn FRANCOIS, MCF Virginie SAINT-JAMES, MCF

ARTICLE 31 - Le jury du **Master 2 Droit Privé parcours Droit Privé et Droit Européen des Droits de l'Homme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président :</u> Rudy LAHER, PR	<u>Suppléant :</u> Aurélien LEMASSON, PR
<u>Membres :</u> Damien ROETS, PR Delphine THARAUD, PR	<u>Suppléants :</u> Emilie CHEVALIER, MCF Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

ARTICLE 32 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement parcours Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente :</u> Jessica MAKOWIAK, PR	<u>Suppléant :</u> Jean-François BROCARD, MCF
<u>Membres :</u> Emilie CHEVALIER, MCF Caroline BOYER-CAPELLE, MCF	<u>Suppléants :</u> Séverine NADAUD, MCF Loïc TANTY, Juriste

ARTICLE 33 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement parcours Droit International et Comparé de l'Environnement**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente :</u> Séverine NADAUD, MCF	<u>Suppléante :</u> Alexis LE QUINIO, PR
<u>Membres :</u> Emilie CHEVALIER, MCF Jessica MAKOWIAK, PR	<u>Suppléants :</u> Abdoulaye ABOUBACRINE, Maître assistant Université de Bamako Mali Denis Roger SOH FOGNO, Enseignant chercheur Université de Dschang Cameroun

ARTICLE 34 - Le jury du **Master 2 Administration publique**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente :</u> Hélène PAULIAT, PR	<u>Suppléante :</u> Clotilde DEFFIGIER, PR
<u>Membres :</u> Nadine POULET, MCF Agnès SAUVIAT, PR	<u>Suppléantes :</u> Caroline BOYER CAPELLE, MCF Pascale HENIAU, MCF

ARTICLE 35 - Le jury du **Master 2 Histoire du Droit et des Institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :



<u>Président</u> : Jacques PERICARD, PR	<u>Suppléant</u> : Marc THERAGE, PR
<u>Membres</u> : Pascal PLAS, PRAG Virginie SAINT-JAMES, MCF	<u>Suppléants</u> : Damien ROETS, PR Monica CARDILLO, MCF

ARTICLE 36 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Banque : Risques et Marchés**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Amine TARAZI, PR	<u>Suppléante</u> : Laëtitia LEPETIT, PR
<u>Membres</u> : Jean-Pierre LARDY, PAST Eric GARAUD, PR	<u>Suppléants</u> : François MAZET, Professionnel Mathieu MERCIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 37 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours + in Banking and Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Amine TARAZI, PR	<u>Suppléante</u> : Laëtitia LEPETIT, PR
<u>Membres</u> : Ruth TACNENG, MCF Jean-Pierre LARDY, PAST	<u>Suppléants</u> : Alphonse NOAH, MCF Mathieu MERCIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 38 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours International, Commerce et Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Emmanuelle NYS, MCF	<u>Suppléant</u> : Denis MALABOU, MCF
<u>Membres</u> : Marie-Christine MEYZEAU-GARAUD, MCF Stéphane DEVAUD, Professionnel	<u>Suppléants</u> : Jean-Luc BAYARD, Professionnel Michel MARION, Professionnel

ARTICLE 39 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Métiers de la banque de détail**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Alain SAUVIAT, PR	<u>Suppléante</u> : Emmanuelle NYS, MCF
<u>Membres</u> : Isabelle SAUVIAT, MCF Maryam LAKHAL, MCF	<u>Suppléants</u> : Emmanuelle FAUGERON, Professionnel Thierry VINAIS, Professionnel

ARTICLE 40 - Le jury du **Master 2 Droit de l'entreprise parcours Droit et Administration des Associations et des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Eric DEVAUX, MCF	<u>Suppléant</u> : Charles DUDOGRON, MCF
<u>Membres</u> : Agnès SAUVIAT, MCF Delphine THARAUD, MCF	<u>Suppléants</u> : Damien ROETS, PR Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 41 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Entreprise parcours Droit et Economie du Sport**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Charles DUDOGRON, PR	<u>Suppléant</u> : Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG
<u>Membres</u> : Jean-François BROCARD, MCF Madith ESPINET-FUMAT, Professionnelle Progesport	<u>Suppléants</u> : Jean-Patrick BOUCHERON, Directeur UCPR Eric BARGET, MCF

ARTICLE 42 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Entreprise parcours Droit des Entreprises et du Patrimoine Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Thierry LEOBON, MCF	<u>Suppléante</u> : Gulsen YILDIRIM, MCF
<u>Membres</u> : Karl LAFAURIE, PR Eric DEVAUX, MCF	<u>Suppléants</u> : Isabelle SAUVIAT, MCF François DROUIN, Professionnel

ARTICLE 43 - Le jury du **Master 2 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	<u>Suppléante</u> : Gulsen YILDIRIM, PR
<u>Membres</u> : Patrice GRIMAUD, Notaire Thierry LEOBON, MCF	<u>Suppléants</u> : Marie-Christine MEYZEAU-GARAUD, MCF Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF

ARTICLE 44 - Le jury du **Master 2 Droit du Patrimoine parcours Droit du Patrimoine et des Conflits Familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Gulsen YILDIRIM, PR	<u>Suppléant</u> : Thierry LEOBON, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :



Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 45 - Le jury du **Master 2 Droit du Patrimoine parcours Droit et Promotion du Patrimoine Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Lyn FRANCOIS, MCF	<u>Suppléant</u> : Sébastien PEYLET, Conseiller pédagogique CCI Formation
<u>Membres</u> : Miette MOULINARD, Experte Daniel KURI, MCF	<u>Suppléants</u> : Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF Driss GHOUNBAJ, Avocat

ARTICLE 46 - Le jury du **Diplôme d'Université Stadium Manager**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Eric BARGET, MCF	<u>Suppléant</u> : Charles DUDOGRNON, PR
<u>Membres internes</u> : Guillaume GOUZE, Professionnel CDES-Progesport Philippe CLAIRMONTEIL, Professionnel CDES-Progesport	<u>Suppléants</u> : Fabien MANEUF, directeur de l'UCPB Florent BERGMANN, Professionnel CDES-Progesport
<u>Membres externes</u> : Jean-Patrick BOUCHERON, directeur de l'UCPR Samuel CARDONA, directeur général adjoint ville de Limoges Mickael VIEILLEFOND, stadium manager du CA Brive Corrèze	

ARTICLE 47 - Le jury du **Diplôme d'Université Manager Général de Club Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Jean-François BROCARD, MCF	<u>Suppléant</u> : Charles DUDOGRNON, PR
<u>Membres internes</u> : Eric BARGET, MCF	<u>Suppléants</u> : François BLAQUART, ancien DTN FFF
Franch LAGARDE, Professionnel CDES-Conseil	Jean-Christophe BREILLAT, professionnel CDES-Conseil
<u>Membres externes</u> : Etienne CAPON, Directeur général de la Ligue Nationale de Hand-ball Thibaut KARSENTY, Directeur Académie PSG	

ARTICLE 48 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Equin**, pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Emilie CHEVALIER, MCF	<u>Suppléant</u> : Charles DUDOGRNON, PR
<u>Membres</u> : Jean-François BROCARD, MCF	<u>Suppléants</u> : Manuel CARIUS, Magistrat
Claire BOBIN, Professionnelle, Directrice Institut du Droit Equin	Laurie BESSETTE, Professionnelle permanente de l'Institut du Droit Equin

ARTICLE 49 - Le jury du **Diplôme d'Université UEFA Executive Master for International Players**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Jean-François BROCARD, MCF	<u>Suppléant</u> : Charles DUDOGRNON, PR
<u>Membres</u> : Eric BARGET, MCF	<u>Suppléants</u> : Sean HAMIL, Birkbeck Université Londres
Christophe LEPETIT, Professionnel Progesport	Francesc SOLANELLAS, Professionnel Club football Barcelone

ARTICLE 50 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Animalier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Séverine NADAUD, MCF	<u>Suppléante</u> : Emilie CHEVALIER, MCF
<u>Membres</u> : Damien ROETS, PR	<u>Suppléants</u> : Fabien MARCHADIER, PR Université de Poitiers
Alexis LE QUINIO, PR	Xavier PERROT, PR Clermont-Ferrand

ARTICLE 51 - Le jury du **Diplôme d'Université MESGO**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Charles DUDOGRNON, PR	<u>Suppléant</u> : Holger PREUSS, PR Université de Mayenne
<u>Membres</u> : Nathalie ALAPHILIPPE, Professionnelle CDES Conseil	<u>Suppléants</u> : Jean-Philippe BONARDI, HEC Lausanne
Jean-François BROCARD, MCF	Francesc SOLANELLAS, Professionnel Club football Barcelone

ARTICLE 52 - Le jury du **Diplôme d'Université Stratégies patrimoniales et Familles Recomposées**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Gulsen YILDIRIM, PR	<u>Suppléant</u> : Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
<u>Membres</u> : David EPAILLY, Professionnel INAFON	<u>Suppléantes</u> : Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF
Thierry LEOBON, MCF	Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

ARTICLE 53 - Le jury du **Diplôme d'Université Expertise Judiciaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2023-2024, sera composé ainsi qu'il suit :



Président :
Romain DUMAS, MCF

Membres :
Valérie BERLEMONT, Agent immobilier, Experte judiciaire
Alain CARILLON, Conseiller référendaire, Cour de cassation

Suppléant :
Baptiste NICAUD, MCF

Suppléants :
Charles COLAS, Agent immobilier, Expert judiciaire
François PARAF, PR, Chef service médecine légale, CHU Limoges,
Expert judiciaire

ARTICLE 54 - La composition de ces jurys est valable pour l'année universitaire en cours.

ARTICLE 55 - La Directrice Générale des Services Adjointe de l'Université de Limoges et le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Limoges, le 8 mars 2024

Pour la Présidente de l'Université et par délégation,
la Vice-Présidente de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire

Danielle TROUTAUD

Copies délivrées par courriel à :
- Madame le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques
- Madame la Responsable de la Direction des Etudes



Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester la présente décision, vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux devant l'auteur de la décision à adresser à :
Mme La Présidente de l'Université de Limoges – Hôtel de l'Université – 33 rue François Mitterrand - BP 23204 – 87032 LIMOGES cedex 01
- Soit un recours contentieux porté devant le Tribunal administratif de Limoges dans les deux mois à compter de la date de notification de la présente décision.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal. Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut également saisi par l'application « Télerecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Si vous souhaitez former un recours contentieux après rejet du recours gracieux :

Pour conserver la possibilité de former un recours contentieux suite au rejet du recours gracieux :

- Le recours gracieux devra avoir été introduit dans le délai de deux mois suivant la notification de la présente décision.
- Le recours contentieux doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision prise sur recours gracieux, cette décision pouvant être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).
- Dans le cas où une décision explicite interviendrait dans les deux mois après formation de la décision implicite, soit dans les quatre mois suivant le recours gracieux, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.